



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ASSEMBLEE PLENIERE
23 mai 2023
DELIBERATION n° 003-2023-05.23**

Présents :

Dieunor EXCELLENT, Brigitte FOURE, Audrey GATIAN, Hélène GEOFFROY, Benoit JIMENEZ, Fabienne KELLER, Andy KERBRAT, Gilles LEPROUST, Frédérique MACAREZ, Gilles POUX, Patrice SELLY, Imène SOUID, Rodolphe THOMAS ;

Marina ALCALDE, Thierry ASSELIN, Marie-Caroline BONNET-GALZY, Pascal BRENOT, Khalid IDA-ALI, Guillaume MARMASSE, Dylan MAVOUNGOU, France MICHEL, Patrick NORYNBERG, Claude SICART, Denis SOUILLARD, Gaelle TELLIER, Martine WADIER ;

Patrick BRAOUEZEC, Nadia EL BOUKHIARI, Laurent GIRAUD, Elizabeth JOHNSTON, Moussa KEBE, Daniel LENOIR, Sarah MATTERA, Sarah OURAHMOUNE, Christophe PARIS, Pascal PLANTARD, Lilia SANTANA, Lorana VINCENT ;

Pierre-Pascal ANTONINI, Ahmed BASSAINE, Fatima BELOUARRAK, Rachid BOUSSAD, Patrick CHEVALLIER, Irma CORONADO-GOUPIL, Fabienne FERTE, Illham GREFI, Josselyn HOUNMENO, Sophia LOUIS, Ibrahima MMADI, Hoda NAGY, Letycia OSSIBI, Séverine WALQUAN et Hakim YAZIDI.

Excusés :

Julie DELPECH ;

Marie ADELIN-PEIX, Florence EMANUELLI, Claire GROJSMAN ;

Souâd BELHADDAD, Samia CHABANI, Guillaume LE BLANC, Didier MENARD ;

Tahar AKERMI.

Absents :

Dominique ESTROSSI-SASSONE et Serge MERILLOU.

Considérant le décret n°2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville,

Vu le déroulé de l'élection interne aux quatre collèges, organisé par le secrétariat général du CNV lors de l'Assemblée plénière d'installation du 23 mai 2023,

Le Conseil national des villes adopte, **à l'unanimité**, la composition du Bureau du Conseil national des villes suivante :

1^e Collège Elus

- Mme KELLER (Fabienne), députée européenne, questeuse, vice-présidente du CNV,
- Mme GEOFFROY (Hélène), maire de Vaulx-en-Velin, vice-présidente de la métropole de Lyon, vice-présidente du CNV
- M. EXCELLENT (Dieunor), maire de Villetaneuse (en qualité d'invité permanent).

2^e Collège Acteurs économiques et sociaux

- M. SICART (Claude), président de l'association Le pole S ;
- Mme WADIER (Martine), représentant la FSCF ;
- Mme BONNET-GALZY (Marie-Caroline), représentant l'ADIE (en qualité d'invité permanent).

3^e Collège Personnalités qualifiées

- Mme EL BOUKHIARI (Nadia), cheffe de projet au pôle Egalité des chances de l'Essec ;
- M. GIRAUD (Laurent), directeur de l'association France médiation ;
- M. BRAOUEZEC (Patrick), président d'honneur du CNV (en qualité d'invité permanent).

4^e Collège Habitants

- M. BOUSSAD (Rachid), résidant à Roubaix,
- Mme. FERTE (Fabienne), résidant à Sainte-Foy-la-Grande,
- M. ANTONINI (Pierre-Pascal), résidant à Lyon (en qualité d'invité permanent).

Conformément au décret n°2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville, les membres du Bureau du CNV sont membres du comité d'orientation de l'Observatoire de la politique de la ville (ONPV).